



Vœu
PORTANT SUR TOUT OBJET
D'INTERET REGIONAL
(hors compétences régionales)

Déposé par le groupe politique : Gauche Républicaine et Écologique
Séance plénière du : 23 novembre 2023
Titre du vœu : Soutien aux acteurs régionaux de l'hébergement d'urgence
Rédacteur : Bernard Baude

Signature :

Le retour de l'inflation, généralisée, occasionne de grandes difficultés, particulièrement quand elle touche les biens de première nécessité et l'énergie.

Ces difficultés sont aggravées pour les publics les plus défavorisées, et pour les structures qui se consacrent à les soutenir.

J'ai ainsi été interpellé par l'APSA, Association Pour la Solidarité Active, dont le siège est à Lens, et qui craint de devoir fermer des places d'hébergement.

Selon la Fédération des Acteurs de la Solidarité, il manquerait en effet 18 millions d'euros au secteur de l'hébergement d'urgence pour maintenir ses activités. L'Etat pourrait réduire le besoin de financement de moitié, soit 9 millions. Mais à condition de supprimer des places d'hébergement, alors que le nombre de demandes a augmenté de 9 % entre décembre 2021 et décembre 2022 !

Par conséquent, il est demandé aux acteurs du secteur de trier entre les bénéficiaires, et donc de choisir parmi les plus pauvres d'entre nous lesquels méritent d'être soutenus et hébergés, et lesquels doivent être laissés sur le bord de la route. A la rue.

Nous nous réunissons 3 jours après la date anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant le 20 novembre 1989, alors que des organisations comme l'UNICEF estiment que 2000 enfants dorment chaque soir dans la rue en France, estimation sous-évaluée de leur propre avis.

Cela montre, s'il en était besoin, que le logement social lui-même ne parvient plus à insérer suffisamment de monde dans ces dispositifs, en partie à cause des difficultés des ménages à accéder au marché locatif privé comme à la propriété individuelle.

Par ailleurs, l'ensemble de la filière sociale est confronté au manque de moyens humains pour assurer l'insertion sociale des publics, du fait de l'épuisement du souffle bénévole comme des difficultés du secteur à rémunérer convenablement ses salariés.

Bien évidemment, les caractéristiques socio-économiques des Hauts-de-France font que nous sommes particulièrement concernés par ce sujet et par ce qui s'apparente à une bombe à retardement sociale.

Nous demandons donc au Gouvernement et aux Parlementaires, par cette motion, la création d'un fonds d'urgence d'aide aux associations caritatives et aux structures d'hébergement d'urgence, le maintien, voire l'augmentation du nombre de places disponibles dans les Hauts-de-France, et plus généralement la reprise de la construction de logements sociaux.

Quasiment 70 ans après l'appel de 1954, n'acceptons-pas qu'en dépit de toutes les promesses de Présidents de la République successifs, des familles dorment encore à la rue !

VŒU ADOPTÉ